



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°398 DU JEUDI 23 AOUT 2018



Cette année, le Département du Rhône organise "Sport et Loisir en fête".

Dimanche 9 septembre, à partir de **9h**, plus de 50 exposants vous accueillent pour Loisir et sport en fête dans le **parc du Clos Fournereau**.

Venez découvrir et/ou pratiquer de nombreux sports (Football, basket, laser game, judo, base-ball...) et apprécier une sélection de l'offre loisir du Département (parc de Courzieu, musée et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal...) ou encore découvrir les produits du terroir.

Pendant toute la journée, des démonstrations de danses sportives et de sport de haut niveau se succèdent sur le podium central !

Informations, initiations et animations rythment cette journée.

Pour tous les âges et tous les goûts !

Le District de Lyon et du Rhône sera présent sur cette manifestation.



SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Secrétaire Général : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

NOS PEINES

Le **Football club de TERNAY** vient de perdre un de ses piliers, un grand monsieur, en la personne d'**Henri Saint-Didier** décédé à l'âge de 83 ans. Henri Saint-Didier a en effet beaucoup donné et œuvré pour le club. En 1975, avec quelques camarades de l'époque, il fut à l'origine de la création de l'école de foot du FCT. Depuis, il ne cessa de contribuer au développement du club. Il occupa à peu près tous les postes, de celui de laveur de maillots, à celui de président, tout en étant éducateur, entraîneur, accompagnateur d'équipes de jeunes. Henri Saint-Didier avait reçu en 2014 la médaille de bronze de Jeunesse et sports pour son dévouement pour la jeunesse ternaysarde mais aussi pour ses implications au Feyzin Belle-Etoile où il fut un temps vice-président et à la commission technique du District du Rhône de football. Diminué par la maladie, Henri qui avait été nommé vice-président du FCT pour l'ensemble de son œuvre, était apprécié par tous les enfants et les parents qui garderont de lui l'image d'un homme au grand cœur.

Pascal PARENT Président du District de Lyon et du Rhône de Football et Membre du COMEX de la FFF, les élus du CD, les salariés et les membres des Commissions présentent leurs sincères condoléances aux proches d'Henri ainsi qu'au Football Club de TERNAY.

INVITATION

Claude COHEN Maire de Mions Conseiller Métropolitain, **Jean-Michel SAPONARA** Adjoint en charge de la vie associative, du sport, de l'animation du numérique et des systèmes d'information et les membres du Conseil Municipal convie le District de Lyon et du Rhône de Football à l'inauguration du stade municipal du Football Sonny Anderson en présence de Sonny Anderson et du Président de la Métropole.

La cérémonie aura lieu le **samedi 1^{er} septembre 2018 à 14h30** avenue des tilleuls, 69780 Mions.

Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie la ville de Mions pour cette sympathique invitation.

Pascal PARENT Président du District de Lyon et du Rhône de Football et Membre du COMEX de la FFF sera présent.

INFORMATIONS

AMICALE DES HONORAIRES DU DLR

L'Assemblée Générale de l'Amicale de la saison 2017/2018 aura lieu le **samedi 29 septembre 2018 à 9h15** au siège du District de Lyon et du Rhône de Football.

FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Lors de l'AG du 16 juin 2018 à Liergues, M. FOURNET Frédéric (Directeur Départemental Adjoint de la cohésion sociale du Rhône) a évoqué la possibilité pour les associations de faire une demande de financement (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) auprès des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. La date limite de dépôts des dossiers dans le Rhône est jusqu'au 21 septembre 2018.

Nous vous laissons le soin d'en prendre connaissance via le lien suivant : <http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1378>

L'ESPACE ASSOCIATIF DU DEPARTEMENT DU RHONE INFORME...

8 formations gratuites dans les domaines comptabilité, juridique, management et informatique sont proposées aux dirigeants et membres d'associations du Département du Rhône.

Nous vous laissons le soin d'en prendre connaissance via le lien suivant : <https://lyon-rhone.fff.fr/simple/lespace-associatif-du-departement-du-rhone/>



Le **DEPARTEMENT DU RHONE** organise le **dimanche 9 septembre 2018** « Le Sport et Loisir en Fête » au Parc Fourneau de **MORNANT**.

Le **District de Lyon et du Rhône de Football** sera présent à cette journée.

Les thèmes retenus au stand du DLR sont :

- Le Football Féminin (La Coupe du Monde 2019 – Le recrutement d'arbitres Féminins)
- Le FUTSAL et ses compétitions
- L'organisation du Football d'Animation dans nos 5 Groupements

Des personnes qualifiées seront présentes sur le stand pour renseigner et documenter les visiteurs sur les thèmes retenus.

LICENCES « DIRIGEANTS »

Après vérification auprès de la Ligue qui est l'unique gestionnaire des licences.

Il est important de savoir que :

La personne qui a une licence « éducateur » peut bénéficier d'une licence « dirigeant » gratuite

La personne qui a une licence « joueur » peut bénéficier d'une licence « dirigeant » gratuite

Le principe est le suivant :

le club rédige via « FOOTCLUB » une demande de licence « dirigeant » pour ces personnes ayant déjà une licence « éducateur » ou « joueur ».

Le prix de la licence « dirigeant » 20,50€ (prix saison 2018/2019) sera imputé au club demandeur par la Ligue cette démarche est obligatoire pour que l'assurance soit prise en compte.

La Ligue créditera à nouveau le prix de la licence « dirigeant » 20,50€ sur le compte du club demandeur.

NOTA IMPORTANT : Le District de Lyon et du Rhône de Football **RECOMMANDE VIVEMENT** aux clubs de son territoire de faire une demande de licence « dirigeant » via FOOTCLUB à toutes les personnes qui ont une fonction et/ou une activité au sein de son association. Cette démarche est importante pour que ces personnes soient assurées en cas d'incidents ou d'accidents. Par ailleurs, le DLR mènera dans cette saison 2018/2019 une politique ambitieuse sur le domaine des licences « dirigeant ».

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Présents : Michel BLANCHARD

RELEVES DE COMPTE N°4 SAISON 2017/2018

Les relevés n°4 ont été envoyés le 24/05/18 et étaient à régler au plus tard le 07/06/18. Sans régularisation de votre part, aucune équipe de votre Club ne pourra s'engager pour la Saison 2018/2019.

CLUS LIBRES : 545631 OLYMPIQUE VIENNOIS
590353 A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

FOOT LOISIRS : 84195 INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT

RELEVES DE COMPTE N°5 SAISON 2017/2018

Les relevés n°5 ont été envoyés le 23/08/18 et sont à régler le 06/09/18. Sans règlement de votre part, vos équipes ne pourront pas commencer le championnat.



PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Président : Arsène MEYER (tél. 07.87.72.96.17) **Vice-Présidente** : Martine GRANOTTIER

Membres CD : Bernard COURRIER – Serge GOURDAIN - Eric AGUERO - Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Gilbert BENOIT – Gilbert BOUTEYRE – André GEREZ – Daniel FUENTES – Jean-Michel GAY – Sébastien MARTIN – Jean Claude QUIOT – Maurice MOUROZ

COUPE DE LYON ET DU RHONE - INSCRIPTIONS

A ce jour, certains clubs ne sont pas inscrits.

Pensez à vous engager dès que possible pour les coupes : **Séniors / Vétérans / U20 / U17/ U15**

Les engagements doivent être faits sur FOOTCLUB.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Présents :

Membres du comité directeur : Bernard BOISSET, président – Alain RODRIGUEZ

Membres indépendants : Lucien SINA , secrétaire - Michel GUICHARD - Jean Marie SANCHEZ - Patrick PRESTINI - représentant la Commission de l'arbitrage

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «district@lyon-rhone.fff.fr») de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : « discipline@lyon-rhone.fff.fr »

Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en



cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire du DLR 2017/2018 de la page 139 à la page 147.

CONVOCATIONS

Dispositions communes à toutes les convocations

Un nombre de plus en plus important de dirigeants et joueurs convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont, soit non fournis, soit peu crédibles. Pour tout absent en audition qui n'aura pas fourni à la commission par mail ou courrier une attestation d'indisponibilité de l'employeur, ou un certificat médical dans les 48 heures précédant l'audition, sera amendé, comme prévu, de la somme de soixante euros.

Pour les affaires soumises à instruction ou celles pour lesquelles une audition est décidée, l'assujetti poursuivi est avisé, selon les modalités de l'article 5-3.4.2.1 du présent règlement, de sa convocation devant l'organe disciplinaire de première instance, au minimum sept jours avant la date de la séance au cours de laquelle son cas sera examiné.

La convocation mentionne, outre les griefs retenus à l'encontre de l'assujetti, la possibilité

- de présenter des observations écrites préalablement à l'audience ;
- d'être assisté d'un interprète de son choix à ses frais ou d'un interprète choisi par l'instance concernée aux frais de celle-ci, dans le cas où il ne parle pas ou ne comprend pas suffisamment la langue française ;
- d'être assisté ou représenté par un conseil, un avocat ou un membre du club dont il dépend si l'assujetti est une personne physique ;
- de consulter l'intégralité du dossier avant la séance, dans les locaux des instances, aux dates et horaires fixés en accord avec les services de ces dernières ;
- de demander, quarante-huit heures au moins avant la réunion, à ce que soient entendues les personnes de son choix, dont les noms doivent être communiqués à l'organe disciplinaire de première instance.

Le président de l'organe disciplinaire de première instance peut refuser, par décision motivée, les demandes d'audition manifestement abusives.

L'organe disciplinaire de première instance peut entendre toute personne dont l'audition lui paraît utile. Si une telle audition est décidée, il doit en informer l'assujetti poursuivi avant la séance.

Le délai de sept jours mentionné au premier alinéa peut être réduit, en cas d'urgence, de circonstances tenant au bon déroulement des compétitions sportives ou de circonstances exceptionnelles, par décision du président de l'organe disciplinaire de première instance, à son initiative ou à la demande de l'instructeur ou de l'assujetti poursuivi.

En ce cas, la faculté de demander l'audition de personnes s'exerce sans condition de délai pourvu qu'il soit raisonnable. En cas d'urgence, de circonstances tenant au bon déroulement des compétitions sportives ou de circonstances exceptionnelles, et sauf cas de force majeure, le report de l'affaire ne peut être demandé.

Dans les autres cas et sauf cas de force majeure, le report de l'affaire ne peut être demandé par l'assujetti, qu'une seule fois, quarante-huit heures au plus tard avant la date de la séance, pour un motif sérieux.

Le président de l'organe disciplinaire de première instance accorde ou non le report. En cas de refus, sa décision doit être motivée. Il peut également décider de sa propre initiative de prononcer un report.

NB : Voir articles 5.3.4.2.1 et 5.3.4.2.2 pages 131 et 132 de l'annuaire du DLR 2017/2018

DOSSIER N° 66 SAISON 2017 / 2018 CONVOCATION à AUDITION suite à INSTRUCTION

Match N° 19358632 – seniors – D1 – Poule B - 07/04/2018 – US VAULX EN VELIN / ENT. ST PRIEST

Motif : Comportement sortie d'Audition

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions des **articles 3.3 et 3.3.1** du Règlement Disciplinaire. Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : **Lundi 03 Septembre 2018 à 18h00**

Arbitre officiel : PAUCHON Steve

Assistant officiel : ASDRUBAL Ludovic

Arbitre officiel : MESSAFRI Yannis



PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

Délégué officiel : ROMDHANA Jelloul
PRESTINI Patrick : Commission Discipline

CLUB: US VAULX - 529291

Président(e) : GUISSI Mustapha ou un représentant licencié au club
Dirigeant : SOUCI Driss

CLUB: ENT. ST PRIEST - 533363

Président : MAHMOUD Mounir ou un représentant licencié au club
Dirigeant : SEFFIH Khaled –
Educateur : MARTINEZ Jérôme
Joueur : n° 4 YACCOUB Fathi - n° 6 SEFFIH Oualid –

Toutes les personnes convoquées doivent être obligatoirement munies de leur licence ou d'une pièce d'identité. Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient.

B. BOISSET - Président

L. SINA - Secrétaire

DECISIONS COMMISSION DE DISCIPLINE

Dossier n° 62 Coupe de LYON et du RHONE FUTSAL du 27/05/2018 MIRIBEL FOOT // ST FONS FUTSAL

Suite à la confirmation par la commission d'appel de la LAURAFOOT, des décisions suivantes prises suite à l'audition du 19 JUIN 2018 par la commission de discipline du DLR

D'imposer quatre matchs à huis-clos pour les quatre premières journées de championnat avec deux délégués officiels du DLR aux frais de ST FONS FUTSAL

Ces journées seront programmées par la commission de discipline dès que le calendrier sera établi

D'imposer quatre matchs à huis-clos pour les quatre premières journées de championnat avec deux délégués officiels du DLR aux frais de MIRIBEL

Les matchs à huis clos devront se dérouler comme suit :

Club de MIRIBEL FOOT Seniors D1

MIRIBEL FOOT / FC DRINA LYON du 07/10/2018 15 heures
MIRIBEL FOOT / VENISSIEUX FC2 du 04/11/2018 15 heures
MIRIBEL FOOT / MUROISE FOOT du 02/12/2018 15 heures
MIRIBEL FOOT / FUTSAL DE VAULX 2 du 13/01/2019 15 heures

Club de ST FONS FUTSAL Seniors D2

ST FONS FUTSAL / CALUIRE FC 2 du 07/10/2018 15 heures
ST FONS FUTSAL / FUTSAL MT D'OR du 04/11/2018 15 heures
ST FONS FUTSAL / CHAVANOZ FC 2 du 02/12/2018 15 heures
ST FONS FUTSAL / France FUTSAL RILLIEUX du 13/01/2019 15 heures

En cas de changement de jour et d'horaire, le club recevant est dans l'obligation d'avertir par mail la commission FUTSAL, la commission délégation et les officiels (arbitres et délégués) tout manquement à ces consignes entraînera la perte du match à l'équipe concernée.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Présents :

Président : Laurent CHABAUD.

Membres : Gérard GRANJON.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

➡ PREAMBULE

Désignation 1^{er} tour de Coupe de France :

Les désignations sont consultables sur votre compte My FFF.

Le désignateur des arbitres D1 ; D2 et D3 est à compter de cette saison Christophe BOULON : 06 87 16 89 24 et envoi d'un mail à dlr.designationsseniors@gmail.com

Les rencontres du premier tour de la Coupe de France édition 2018/2019 auront lieu les 25 et 26 août prochain.

A l'aube de cette 102^{ème} édition, nous rappelons à l'ensemble des arbitres l'utilisation de la FMI (Feuille de Match Informatisée) dès le premier tour afin de faciliter les démarches mais aussi la remontée des résultats et des feuilles de match (**transmission dès dimanche soir avant 20 heures**).

Vous trouverez, ci-dessous, les documents nécessaires au bon déroulement des rencontres :

Notice des 2 premiers tours de la Coupe de France édition 2018/2019

Feuille de remboursement de frais (arbitres)

Vérification des licences – 2 premiers tours coupes nationales

Les remplacements multiples sont en vigueur pour les 2 premiers tours selon la notice, le remplaçant supplémentaire en prolongation s'appliquera à compter du 3^{ème} tour.

➡ RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers divers:

District de l'ain : Reçu dossier administratif de S. BELMADADI. Transmis à M.LEFRANC.

Ville de Venissieux : Reçu convention d'utilisation des locaux pour AG. Transmis à M. CHABAUD

➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

La newsletter #5

Les changements dans les lois du jeu

....

Et les infos flash diverses à suivre...

Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti !:

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier.

Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05

sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Président : Bernard COURRIER.

Membres : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Lakhdar TOUATI, Marcel WITTMANN.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

➡ ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité de créer une Entente entre plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes.

La demande devra notamment comporter :

- L'accord écrit des deux clubs,
- La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'entente est demandée,
- La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente,
- Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.
- Le cas échéant, la dénomination de l'entente.

L'autorisation d'ENTENTE n'est donnée que pour une seule saison.

Ainsi, les ententes de la saison 2017/2018 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

Les «Ententes» ne peuvent participer qu'aux seuls championnats des «Districts», dans le respect des Règlements Généraux et ne peuvent pas accéder aux championnats de Ligue.

Les ententes peuvent participer à la Coupe Gambardella (Voir règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole).

Les «Ententes» sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de club.



PV 398 DU JEUDI 23 AOÛT 2018

Les joueurs des «Ententes» sont licenciés chacun, au seul club qui a introduit leur demande de licence, ils sont qualifiés à ce club et peuvent participer avec celui-ci à toute autre compétition avec une autre équipe du club où ils sont licenciés. Leur mutation éventuelle est soumise aux prescriptions des Règlements Généraux même s'il s'agit d'une translation entre les deux clubs de l'entente.

AS DENICE et LIMAS en U15 et U17.

Dénomination : Entente Denice- Limas

En U15, gestionnaire : DENICE

En U17, gestionnaire : LIMAS.

➡ ENGAGEMENTS DERNIERES DIVISIONS

Les engagements pour les championnats : Séniors D5 / Vétérans / U19 D3 / U17 D4 / U15 D4 saison 2018-2019 doivent être faits sur FOOTCLUB (date limite le dimanche 9 septembre à minuit).

Les desideratas concernant les alternances / concordances ainsi que les dates et horaires pour la saison doivent bien être précisés lors de l'engagement de l'équipe sur FOOTCLUB.

Il est inutile de les rappeler par courrier tant que la constitution des poules n'est pas faite.

Les inscriptions pour les dernières divisions de chaque catégorie étant autorisées jusqu'au 9 septembre, la composition des poules se fera postérieurement à cette date.

➡ COMPOSITION DES POULES SAISON 2018/2019

Modifications postérieures au PV précédent :

En Séniors D4 ple B, ASVEL 2 remplace Exempt

En Séniors D4 ple F, RHONE SUD 2 remplace TREVES 4 VENTS 1

En U17 D3 ple C, OL VAULX 1 remplace FC VAULX 3

En U17 D3 ple C, AS BUERS 1 est remplacé par EXEMPT

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Présents : Mme CHAUVOT. Mr CATHELAND

Excusées : Mmes PUECH, DI RIENZO, PLATROZ. VERGUET.

➡ AG DE FIN DE SAISON 2017/2018

Vous pouvez retrouver le diaporama présenté le vendredi 22 juin sur le site du district rubrique PRATIQUE puis FEMININES. ATTENTION !!! pour les équipes évoluant en football d'animation DES CHANGEMENTS AU NIVEAU DES CATEGORIES D'AGES en 2018/2019.

➡ IMPORTANT !!!!! AG DE DEBUT DE SAISON 2018/2019

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018 9 heures à 12 heures au district de Lyon et du Rhône de Football.

Pour tous les clubs ayant engagé une équipe en championnat Séniors / U18F / U15F (facultatif pour le football d'animation) un représentant par club suffi mais est obligatoire. Tout club absent sera amendé de 124€.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 11

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe séniors A 11 le **vendredi 24 août 2018. Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte. Début du Championnat le 16 septembre 2018.**

Quota par rencontres 2 joueuses U18F (2001), 1joueuse U17F (2002).



PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

23 équipes engagées au 18/07/2018 : Villefranche Fc 1, Jsbd-Fbbp 2, La Verpillière, St Pierre Mineurs 1, Feyzin C.B.E. 1, Lyon Football Fc 1, Corbas F.C. 1, A.S. St Martin en Haut 2, Marboz 1, Muroise Foot 1, Eveil de Lyon 1, El.S. De Gleizé 1, Ent. Limonest Dardilly 1, La Giraudière 1, St Etienne Sur Reyssouze 1, Menival F.C. 1, Chaponnay Marennes 1, F.C. Bords de Saône 1, Chassieu Décines F.C 2, Pays de l'Arbresle 1, Ass. Chandieu-Heyrieux 1, Sud Lyonnais F 2013 2, Fc Lamure Poule 1.

FEMININES SENIORS D1 A 8

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe séniors A 8 le **dimanche 09 septembre 2018**. **Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte. Début du Championnat le 22-23 septembre 2018.**

Quota par rencontres 2 joueuses U18F (2001), 1 joueuse U17F (2002).

11 équipes engagées au 18/07/2018 : St Alban de Roche Sp 1, J.S. Irigny 1, St Amplepuisien 1, Savigny F.C. 1, Eveil de Lyon 2, Manissieux As 1, F.C. Gerland 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, F.C. Rive Droite 1, Sud Azergues Foot 1, Colombier-Satolas Fc 1.

FEMININES U18 D1 A 11

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe U18 A 11 le **dimanche 09 septembre 2018**. **Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte. Début du Championnat le 22 septembre 2018.**

Catégories d'âges Autorisées : U18F (2001), joueuse U17F (2002), U16F (2003), 3 joueuses U15F (2004) autorisées.

ATTENTION : Suppression des fiches de prêt.

9 équipes engagées au 18/07/2018 : AS St Priest 1, Essor Bresse Saône 1, F.C. Pontcharra st Loup 1, F.C. Bords de Saône 1, Chassieu Décines F.C. 1, Us Bassin Pontevallo 1, F.C. Pays de l'Arbresle 1, Sud Lyonnais F 2013 1, Caluire F.Filles 1968 2.

FEMININES U18 D1 A 8

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe U18 A 8 le **dimanche 09 septembre 2018**. **Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.**

Journée d'accueil le 22 septembre 2018 que pour les équipes A 8 OBLIGATOIRE

Début du Championnat le 29 septembre 2018.

Catégories d'âges Autorisées : U18F (2001), joueuse U17F (2002), U16F (2003), 3 joueuses U15F (2004) autorisées.

ATTENTION : Suppression des fiches de prêt.

9 équipes engagées au 18/07/2018 : G.S. Chasse 1, F.C. Croix Roussien 1, J.S. Irigny 1, A.S. St Martin en Haut 1, Lyon Duchere 1, Odenas Charentay Sla. 1, MDA Foot 1, Cs Meginand 1, Ass. Chandieu-Heyrieux 1.

FEMININES U15 D1 A 8

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe U15 A 8 le **dimanche 09 septembre 2018**. **Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte. Journée d'accueil le 22 septembre 2018 OBLIGATOIRE**

Début du Championnat le 29 septembre 2018.

Catégories d'âges Autorisées : U15F (2004), joueuse U14F (2005), 3 joueuses U13F (2006) autorisées.

ATTENTION : Suppression des fiches de prêt.

17 équipes engagées au 18/07/2018 : Villefranche Fc 1, St Priest 1, Vaulx en Velin Fc 1, Lyon football Fc 1, Lyon Football Fc 2, Lyon Duchere 1, Eveil de Lyon Féminines 1, F.C. Ste Foy les Lyon 1, F.C. Pontcharra St Loup 1, Chassieu Décines F.C. 1, F.C. Rive Droite 1, F.C. Pays de l'Arbresle 1, MDA Foot 1, Sud Lyonnais F 2013 1, Fc Sud Ouest 69 1, Ass Chandieu-Heyrieux 1, Vénissieux Fc 1.



PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

➡ ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE FEMININE

Les clubs peuvent dès à présent s'inscrire en coupe de France Féminine pour la saison 2018/2019 sur FootClubs. Soyez nombreux à le faire avant le **15 Août** afin d'avoir un maximum de qualifiés au 1er tour fédéral (à partir de cette année, le maximum de clubs qualifiés est passé à 8 équipes). Les inscriptions seront toujours possible après cette date jusqu'à début septembre, la date limite vous sera précisée ultérieurement. Frais d'inscription 26 Euros.

Pour rappel, les clubs de R1F et R2F ont obligation de participer à la coupe de France féminine. Pour les R1F, cela est spécifié dans l'article 4 du règlement de l'épreuve.

1er tour le 23 septembre 2018

➡ FORMATION ARBITRES CAPACITAIRES FOOTBALL A 8 2018/2019

Formation le **mardi 18 septembre 2018 à 19h00** au district de Lyon et du Rhône de Football : ce temps est consacré aux lois du jeu à 8. Réunion animée par le CDFA Jean Claude LEFRANC.

Attention !!!! Pour participer, merci de bien vouloir envoyer un mail à la commission féminine : feminine@lyon-rhone.fff.fr avec nom du club, liste des participants (es), numéro de licence et fonction aux clubs avant le lundi 10 septembre 2018.

La formation est valable pour 1 an uniquement. Les personnes qui ont passé la formation en 2017 2018 ne seront plus arbitres capacitaires en 2018 2019.

➡ OPERATION RAMASSEUSE DE BALLE OL D1 FEMININE 2018/2019

Cette opération s'adresse aux équipes féminines U13F U15F et U18F environ 12 à 16 joueuses

Pour participer, merci de bien vouloir envoyer un mail à la commission féminine : feminine@lyon-rhone.fff.fr

ATTENTION !!! Les clubs ayant participé lors de la saison 2017/2018 ne sont pas prioritaires pour cette saison.

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPPELLE, M. Jacques ROS, Mme Roselyne ROS. Melle Annie ROS, M. Alexandre SIMONETTI.

TIRAGE AU SORT DE LA COUPE NATIONALE A LA LIGUE LE LUNDI 3 SEPTEMBRE

PENSEZ A VOUS INSCRIRE - DERNIER DELAI LE 1/09/2018

➡ CHAMPIONNAT

Suite à l' inactivité partielle de LYON MOULIN A VENT catégorie seniors sur la poule D1 ce club est remplacé par EXEMPT

➡ COURRIERS RECUS

FC ROULE MULATIERE : Votre gymnase ANDRE MALRAUX 100 chemin des Chassagnes 69350 La Mulatière a été créé sur foot club. De plus pensez à inscrire votre club sur foot club.

CALUIRE FUTSAL CLUB : Désolé impossible d'harmoniser vos calendriers ligue et district .Prendre vos dispositions pour solliciter l'inversion des matches avec vos adversaires ou décaler vos horaires.

LYON MOULIN A VENT FUTSAL : pris bonne note de votre inactivité partielle de votre catégorie seniors

AC OULLINS : les dates de vos crenaux à domicile pour votre équipe 1. Par contre quand vous inscrirez votre équipe 2 sur foot club , pensez à indiquer que vous voulez la concordance pour vos 2 équipes sinon nous ne pourrons rien faire après.



PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

SAINT GENIS LAVAL SPS : vos rencontres à domicile le samedi de à 12h30 au gymnase Mouton au 23 rue des collonges à Saint Genis Laval

AS MONTCHAT FUTSAL : la rencontre vous opposant à NOUVELLE GENERATION se déroulera le 31/03/19 à 11h

La rencontre contre SUD AZERGUES aura lieu le 14/04/19 à 11h

La rencontre contre ALF 2 aura lieu le 02/06/19 à 11h00

EXCELSIOR GRIGNY : vos rencontres à domicile auront lieu le mercredi 20h45

GONES FUTSAL CLUB : la rencontre vous opposant à AC OULLINS aura lieu le jeudi 27 septembre 2018 à 21h30 au gymnase Rosset 69007 Lyon

DEPORTI VAULX : toutes vos rencontres à domicile auront lieu le samedi matin au gymnase Blondin à Vaulx En Velin à 10h45

SUD AZERGUES : Lors de l'inscription de votre équipe en D4 vous pouvez demander les concordances ou les alternances. Par contre pour vos équipes dont le calendrier est déjà établi il est impossible d'effectuer les changements

MIRIBEL FOOT : toutes vos rencontres à domicile se feront les dimanche au gymnase de Saint Martin 176-248 Avenue de Saint Maurice 01700 MIRIBEL

GRUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Tél. permanence : 04 74 68 67 83 - Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône

➡ INFORMATION AUX CLUBS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT BEAUJOLAIS EST PREVUE LE VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 A 19 H 30
A LA TOUR DE SALVAGNY (mairie, salle de spectacle)

GRUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Bientôt la rentrée.

Infos pour la saison 2018-2019

Pour anticiper vos agendas veuillez prendre notes des différentes dates , l'assemblée générale du GLM aura lieu **le samedi 8 septembre** 9H-12H

C'est le club de l'**UGA** qui nous accueillera au stade TROUSSIER. Remerciements.

Pour la journée d'Accueil des U7 le samedi 29 septembre nous recherchons toujours un club ayant

2 terrains voir 3 à 11. Merci de nous faire l'offre. (plus ou moins 70 équipes sur la journée ou en ½ journée)

COUPES

SENIORS – U 15 – U 17 : Pensez à vous inscrire sur foot club vous entrez en lice après votre

élimination de la coupe du Rhône jusqu'au 32 éme de finale les frais ne seront comptabilisés pour votre club que si vous participez, vous pouvez inscrire plusieurs équipes



PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

➡ COMMISSION U13

Première journée **15 septembre** 2018 avec un tour de coupe Festival U 13 et coupe de groupement.
Coupe festival U 13 pour les équipes 1 inscription sur FootClub, si vous ne souhaitez pas faire cette coupe vous devez nous le signaler
Championnat le **22 septembre** 2018 Pensez à vos inscriptions sur foot club

➡ COMMISSION U11

Première journée le **22 septembre** 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

➡ COMMISSION U9

Première journée le **22 septembre** 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

➡ COMMISSION U7

Première journée le **29 septembre** 2018 Journée d'accueil à site à désigner ?
Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

➡ PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Les vacances se finissent sur une note de tristesse, nous avons appris le décès de Henry St Didier qui fut longtemps membre du groupement, responsable de la commission technique il aimait s'occuper des jeunes, il a longtemps géré le club de Ternay il laissera un grand vide
Tous les membres du groupement présentent ces sincères condoléances à toute sa famille

L'assemblée générale aura lieu le vendredi **07 septembre** à 19 h 00 à la SALLE POLYVALENTE L'ATRIUM - 155 CHEMIN DES CURES, 38200 SEYSSUEL

Pensez à faire vos inscriptions le plus tôt possible pour programmer les premières journées

➡ COMMISSION COUPE

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

SENIORS – U 15 – U 17 :

Pensez à vous inscrire sur foot club vous entrez en lice après votre élimination de la coupe du Rhône jusqu'au 32 eme de finale les frais ne seront comptabilisés pour votre club que si vous participés, vous pouvez inscrire plusieurs équipes



➡ COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Première journée 15 septembre 2018

Coupe festival pour les équipes 1^{re} inscription ce fait automatiquement, si vous ne souhaitez pas faire cette coupe vous devez nous le signaler

Coupe Vallée du Rhône pour toutes les équipes qui le souhaitent vous devez obligatoirement vous inscrire sur foot club même les équipes 1 qui souhaitent participer après leur éventuelle élimination de la coupe festival

Rappel : Les équipes U13 en poule label ne peuvent pas participer à la coupe VDR ni les équipes exclusivement féminine qui ont leur propre challenge

St Quentin Fallavier 1 et Chaponnay Marennes 1 j'annule vos inscriptions

A ce jour seul 11 équipes sont inscrites attention la coupe est la 1^{ère} journée pour toutes les équipes faites vite le tirage se fera la semaine prochaine

Championnat le 22 septembre 2018 / Pensez à vos inscriptions sur foot club

A ce jour il manque les inscriptions des clubs suivants : Jons – la Sevenne – La Verpillière – Simandres

Merci aux autres clubs d'avoir été rapide

➡ COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Première journée le 22 septembre 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrions toujours vous rajouter sur les journées suivantes

A ce jour il manque les inscriptions des clubs suivants : Chasse - Diémoz – Entente st Priest – Usel – Genas – Chaudieu/Heyrieux – Jons – La Sevenne – La Verpillière – Manissieux – Pays Viennois – La Rhodanienne – Ozon – Simandres – Toussieu

➡ COMMISSION U9

Jérôme Exbrayat 06 68 02 28 26 Responsable terrain

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Responsable désignations

Première journée le 22 septembre 2018

Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrions toujours vous rajouter sur les journées suivantes

➡ COMMISSION U7

Eric Chamot : 06 58 55 24 57 Responsable terrain

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Responsable désignations

Première journée le 29 septembre 2018

Journée d'accueil à Pusignan

Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrions toujours vous rajouter sur les journées suivantes



FOOT LYON RHÔNE

PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 25 AU 26 AOUT 2018

WEEK-END DU 1ER AU 2 SEPTEMBRE 2018

National 3 / .		M (Auverg-Rh.Alpes)		377
Samedi	25/08/2018	18H		
20471508	21181.1	Lyon Duchere 2- Vaulx En V Fc 1		Stade De La Sauvegarde à LYON 09
20471510	21183.1	Bourgoin Fc 1- F.C. De Limonest 1		Stade De Chantereine 1 à BOURGOIN JALLIEU
Dimanche	02/09/2018	15H		
20471514	21187.1	Fc2a Cantal Auvergne 1- Lyon Duchere 2		Stade De Baradel 1 à AURILLAC
20471516	21189.1	Vaulx En V Fc 1- Ac. Sp. Moulins Foot 1		Stade Francisque Jomard 1 à VAULX EN VELIN
20471518	21191.1	F.C. De Limonest 1- Thiers S.A 1		Parc Des Sports Courtois Fillot1 à LIMONEST
Seniors Regional 1 Est / Phase 1		Poule B		348
Samedi	25/08/2018	18H		
20469083	21085.1	F.C. De Limonest 2- Bourg Peronnas Fc 2		Parc Des Sports Courtois Fillot2 à LIMONEST
20469085	21087.1	Domtac Fc 1- Montelimar Us 1		Stade De L' Hippodrome 1 à LA TOUR DE SALVAGNY
20469086	21088.1	Echirolles Fc 1- Mda Foot 2		Stade Eugène Thénard à ECHIROLLES
Dimanche	26/08/2018	15H		
20469082	21084.1	Hauts Lyonnais 1- Rhone Vallee Fc 1		Stade De La Neylière à POMEYS
Dimanche	02/09/2018	15H		
20469087	21089.1	Cluses Scionzier Fc 1- Hauts Lyonnais 1		Stade Intercommunal 1 à CLUSES
20469088	21090.1	Mda Foot 2- Grenoble Foot 38 2		Stade Ludovic Giuly 2 à CHASSELAY
20469089	21091.1	Domtac Fc 1- Salaise/Sanne 1		Stade De L' Hippodrome 1 à LA TOUR DE SALVAGNY
20469092	21094.1	Rhone Vallee Fc 1- F.C. De Limonest 2		Stade Émile Dupau à LE POUZIN
Coupe De France / Phase Régionale		M (Auverg-Rh.Alpes)		148
Samedi	25/08/2018	18H		
20543751	22805.1	(SE D3) Colombier-Satolas - A.S. Bellecour Perra 1 (S Fc 1 REG3)		Stade Municipal 1 à COLOMBIER SAUGNIEU
Arbitre centre		BOULON Christophe	2519416155	15 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543773	22827.1	(SE D1) Decines Uga 1- F.C. Franchevillois 1 (SE D3)		Parc Des Sports R. Troussier 1 à DECINES CHARPIEU
Arbitre centre		MONTEILHET Eric	2599863423	40 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
Samedi	25/08/2018	19H		
20543775	22829.1	(SE D2) Chazay Fc 1- F.C Point Jour 1 (SE D3)		Stade Joseph Magat 2 à CHAZAY D AZERGUES
Arbitre centre		JUSSEY Alexandre	801812678	38 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
Samedi	25/08/2018	19H30		

Coupe De France / Phase Régionale		M (Auverg-Rh.Alpes)		148
Samedi	25/08/2018	19H30		
20543758	22812.1	(SE D3) A.S. Sornins - Sud Azergues Foot 1 (SE Reunis 1 D2)	Stade Marie Lavenir à ST IGNY DE VERS	
Arbitre centre	DEFOIX Vincent	2519429309	50 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
Dimanche	26/08/2018	15H		
20543260	22713.1	(SE D1) Chandieu Heyrieux - Annonay Fc 1 (S REG3) As 1	Stade Municipal à HEYRIEUX	
Arbitre centre	TEKELI Ferhat	2538622377	89 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543261	22714.1	(D2) Chanas Fc 1 - U.S. Millery Vourles 1 (S REG3)	Stade Aimé Bec à CHANAS	
Arbitre centre	PHELUT Martial	2599864036	66 km	
Arbitre assistant 1		A désigner par 8603		
Arbitre assistant 2		A désigner par 8603		
Observateur principal		A désigner par 8603		
20543262	22715.1	(SE D2) O. St Quentinnois - Rhodia Olympique 1 (D1) Fal 1	Complexe Sportif De Tharabie 1 à ST QUENTIN FALLAVIER	
Arbitre centre	BENCHIHI Ilyes	2599865008	28 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543263	22716.1	(SE D3) Diemoz A.S. 1 - Davezieux Us 1 (D2)	Stade Rémy Touchant 1 à DIEMOZ	
Arbitre centre	OURRI Julien	2520428796	31 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543264	22717.1	(SE D2) Fc Lamure Poule 1 - Sud Lyonnais F 2013 1 (S REG3)	Stade Municipal à POULE LES ECHARMEAUX	
Arbitre centre	BOUBEKER Scander	2598629240	80 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543744	22798.1	(SE D2) Ev.S. Genas Azieu - C.S. Vaulxois 1 (SE D3) 1	Stade Marcel Gonzales à GENAS	
Arbitre centre	MEHIAOUI Mohamed	2558636852	37 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543745	22799.1	(SE D3) St Alban De Roche - C. Lyon Ouest S.C. 1 (SE Sp 1 D1)	Stade Maximin Roybet 1 à ST ALBAN DE ROCHE	
Arbitre centre	BOUARFA Hicham	2529405128	5 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
20543746	22800.1	(SE D2) J.S.Irigny 1 - A.S. Denice 1 (SE D3)	Stade D' Ivours à IRIGNY	
Arbitre centre	KEROUANI Ali	2510698775	16 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				

Coupe De France / Phase Régionale		M (Auverg-Rh.Alpes)	148
Dimanche	26/08/2018	15H	
20543747	22801.1	(SE D2) F.C. St Cyr Au - O. Sathonay 1 (SE D3) Mont 1	Stade Des Combes à ST CYR AU MONT D OR
	Arbitre centre	BOURAD Mouloud	2520430758 21 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543749	22803.1	(SE D2) U.S. Loire S/Rhone - A.S. Portugaise Vaul 1 (SE 1 D3)	Stade Du Prin à LOIRE SUR RHONE
	Arbitre centre	CIMIER Guillaume	199151884 41 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543750	22804.1	(SE D3) C.S. Ozon St - A.S. Des Buers Ville 1 (SE Symphor 1 D2)	Stade De La Plaine 1 à ST SYMPHORIEN D OZON
	Arbitre centre	BELAID Faouzi	2520350612 15 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543752	22806.1	(SE D1) Corbas F.C. 1- Chaponnay Mar 1 (S REG3)	Stade Des Taillis 1 à CORBAS
	Arbitre centre	TAVITIAN CHADIAN Katchadour	2508660204 20 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543753	22807.1	(SE D1) Manissieux As 1- F.C. Pontcharra St L 1 (S REG3)	Stade Armand Yaghlian 1 à ST PRIEST
	Arbitre centre	DAVY Florian	2528705440 26 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543754	22808.1	(SE D2) R.C. Beligny Villefr - St Fons Co 1 (S REG3) 1	Stade Du Bordelan 2 à VILLEFRANCHE SUR SAONE
	Arbitre centre	CHAOUCH Fehmi	2568642488 50 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543755	22809.1	(SE D3) Grezieu Le M. 1- Hte Brevenne F. 1 (SE D1)	Stade Le Cartay 1 à GREZIEU LE MARCHE
	Arbitre centre	AGHBALOU Mustapha	2510479643 25 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543756	22810.1	(SE D1) Usel Foot 1- Meyzieu 1 (S REG3)	Stade Des Marais 1 à JONAGE
	Arbitre centre	PROTOY Baptiste	2097111950 105 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543757	22811.1	(SE D1) Am.Laiq. Mions 1- A.S. De Montchat Lyo 1 (S REG3)	Stade Des Tilleuls 3 à MIONS
	Arbitre centre	ISMAILZADA Omaid	2543110721 10 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		

Coupe De France / Phase Régionale	M (Auvergn-Rh.Alpes)	148
--	-----------------------------	------------

Dimanche 26/08/2018 15H

20543759	22813.1	(SE D2) El.S. De Chaponost- 1	Grigny F.C. 1 (SE D1)	Stade Henri Loynet à CHAPONOST
	Arbitre centre	TARTARIN Jean Noel	2520231754	49 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543760	22814.1	(SE D3) Muroise Foot 1- 1	Latino Afc 1 (SE D4)	Stade Tony Galan 1 à ST BONNET DE MURE
	Arbitre centre	BRAY Pierre	2318065827	16 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543761	22815.1	(SE D2) St Forgeux As 1- 1	U.S. Formans St Didi 1 (SE D3)	Stade Henri Denis 1 à ST FORGEUX
	Arbitre centre	BERUJON Christophe	2558633607	66 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543762	22816.1	(SE D2) Chambost Allieres - 1	St Pierre Min 1 (SE D3)	Stade Municipal à CHAMBOST ALLIERES
	Arbitre centre	AKKAFI Mehmet	2508671358	22 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543763	22817.1	(SE D2) Vaulx En V.Us 1- 1	Pt De Cheruy 1 (S REG3)	Stade Édouard Aubert 2 à VAULX EN VELIN
	Arbitre centre	DA SILVA Steve	2568629181	18 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543764	22818.1	(SE D2) A.S. Rhodanienne - 1	Villeur A.S.A 1 (SE D1)	Stade Henri Fouchard 1 à LES ROCHES DE CONDRIEU
	Arbitre centre	AARIZA Sophiane	2518683937	48 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543765	22819.1	(SE D1) Beaujolais Foot 1- 1	Usf Tarare 1 (SE D2)	
	Arbitre centre	FERHAT Ahmed	2599864769	80 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543766	22820.1	(SE D2) G.S. Chasse 1- 1	A.S. Villefontaine 1 (SE D1)	Complexe Sportif De Moleye 1 à CHASSE SUR RHONE
	Arbitre centre	CHARLEUX Guillaume	2519439390	54 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543767	22821.1	(SE D4) U.S.Des Monts 1- 1	Fc Sud Ouest 69 1 (SE D2)	Stade Marthaudière à LARAJASSE
	Arbitre centre	GASMI Samir	1314012640	61 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			
20543768	22822.1	(SE D4) F.C.St Fons 1- 1	Ev. De Lyon 1 (SE D3)	Stade De La Cressonnière 1 à ST FONS
	Arbitre centre	CHEKIR Sahbi	2520351931	17 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal			

Coupe De France / Phase Régionale	M (Auverg-Rh.Alpes)	148
--	----------------------------	------------

Dimanche 26/08/2018 15H

20543769	22823.1	(SE D3) F.C. Croix - A.S. St Martin En Ha 1 (SE Roussien 1 D2)	Stade Des Chartreux à LYON 04
	Arbitre centre	GATINEAU Quentin	2598612831 23 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543770	22824.1	(SE D2) Odenas Charentay - Menival F.C. 1 (SE D1) Sla 1	Stade Municipal à CHARENTAY
	Arbitre centre	CANILLAS Philippe	2520349683 57 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543771	22825.1	(SE D1) La Verpilliere 1- Sevenne F.C. 1 (SE D2)	Stade Gallois à LA VERPILLIERE
	Arbitre centre	BOUKHELEF Arezki	2546684421 32 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543772	22826.1	(SE D4) Vill.Antillai 1- St Romain Gal 1 (SE D4)	Stade Marie Thérèse Eyquem à VILLEURBANNE
	Arbitre centre	LANDY Olivier	2500536213 24 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543774	22828.1	(SE D1) St. Amplepuisien 1- Val Lyonnais Fc 1 (S REG3)	Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUIS
	Arbitre centre	KARAAGAC Robert	2518672602 43 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543776	22830.1	(SE D2) Mayotte A.C.S 1- Anatolia 1 (SE D3)	Plaine De Jeux Gerland N° 02 à LYON 07
	Arbitre centre	OUNNAS Hacene	2520251768 15 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543778	22832.1	(SE D1) C.S Meginand 1- Lyon Croix Rousse F. 1 (SE D2)	Complexe Sportif Grand Croix 1 à MARCY L ETOILE
	Arbitre centre	GHEDHAB Farid	2548640972 20 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543779	22833.1	(SE D2) Et.S. Lierguoise 1- Tassin U.O.DI 1 (SE D3)	Stade Pierre Berger à LIERGUES
	Arbitre centre	TEMIMI Rami	2599863044 51 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543780	22834.1	(SE D2) F.C. Rive Droite 1- El.S. De Gleize 1 (SE D3)	Stade Maret à ALBIGNY SUR SAONE
	Arbitre centre	BOULANGER Cedric	2499831460 15 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		
20543781	22835.1	(SE D4) Am.S. Toussieu 1- U.S. Montanay 1 (SE D3)	Stade Municipal à TOUSSIEU
	Arbitre centre	RIGOLET Frederic	2520347010 21 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Observateur principal		

Coupe De France / Phase Régionale	M (Auverg-Rh.Alpes)	148
--	----------------------------	------------

Dimanche 26/08/2018 15H

20543782	22836.1	(SE D3) Lyon Maccabi 1- Rillieux Olym 1 (SE D2)	Stade Cyprian à VILLEURBANNE
Arbitre centre	KEROUANI Nabil	2520430826 5 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20543783	22837.1	(SE D1) Craponne As 1- Neuville S/S 1 (S REG3)	Stade Charles Trévoux à CRAPONNE
Arbitre centre	MAURY Maxence	2543488763 23 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20543940	22838.1	(SED4) Vaux En Bugey 1- Ent.S. Frontonas Cha 1 (SE D3)	Stade Les Cattes à VAUX EN BUGEY
Arbitre centre	TASPINAR Husyin	2568640236 65 km	
Arbitre assistant 1		A désigner par 8601	
Arbitre assistant 2		A désigner par 8601	
Observateur principal		A désigner par 8601	
20543941	22839.1	(SE D3) Fc De Fontaines 1- Comoriens 1 (SE D4)	Stade Des Ronzières à FONTAINES SUR SAONE
Arbitre centre	AMIN Mohamed	2568641789 23 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20543942	22840.1	(SE D3) F. C. Franc - Asvel Villeurbanne 1 (SE Lyonnais 1 D1)	Complexe Sportif Des Prolières 1 à CAILLOUX SUR FONTAINES
Arbitre centre	TALL Moussa	2510791537 57 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20543943	22841.1	(SE D2) Oullins Casc 1- Caluire S.C. 1 (S REG3)	Stade Du Merlo N° 1 à OULLINS
Arbitre centre	COULON Yohann	2546187441 11 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20543944	22842.1	(SE D3) Rhone-Sud Fc 1 - Ent.S. Charly F. 1 (SE D2)	Stade De Villette 1 à ST MAURICE SUR DARGOIRE
Arbitre centre	FARGEOT Jeremy	2543106382 48 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20544414	22862.1	(SE D3) St Jean Sport 1- Aj Chapellois 1 (SE.D3)	Stade Municipal à ST JEAN LA BUSSIÈRE
Arbitre centre	HOURRI Said	2543079703 75 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			
20544417	22865.1	(SE.D4) S.Lauren/Conc 1- O. De Belleroche 1 (S REG3)	Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988 33 km	
Arbitre assistant 1		A désigner par 8604	
Arbitre assistant 2		A désigner par 8604	
Observateur principal		A désigner par 8600	
20585942	23021.1	(CDF) Ent F.C. Rontalon 1- Fc Reneins Vauxonne 1 (SE D3)	Stade Jean Riviere à SOUCIEU EN JARREST
Arbitre centre	MABROUK Mohamed	2544268816 56 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal			